

# GUIGNOLÉE 2020 – ÉDITION SPÉCIALE

## À l'occupant



Lévis, le 24 novembre 2020

Le Service d'entraide de Breakeyville avait la tradition d'organiser la Guignolée en collaboration avec le Club Lions de Breakeyville. Nos vaillants bénévoles sillonnaient les rues de Breakeyville afin d'amasser des dons en argent et des denrées non périssables pour les paniers de Noël offerts aux gens de Breakeyville durant la période des fêtes. Cette année, dans le contexte de la pandémie, et en raison des mesures sanitaires imposées pour assurer la sécurité de tous, cette activité ne pourra pas avoir lieu, malheureusement. Cela étant, le Service d'entraide de Breakeyville a tout de même besoin de vous et de votre générosité afin d'assurer un meilleur Noël aux familles et personnes seules vivant une situation difficile.

La parade du Père Noël qui était associée directement à la Guignolée aura tout de même lieu afin d'animer les rues de Breakeyville. Surveillez donc le Père Noël qui fera un passage remarqué dans plusieurs rues de Breakeyville le samedi 5 décembre 2020. Pour tous les détails consultez le site internet du Club Lions de Breakeyville : <http://lionsbreakeyville.ca/> ou la page Facebook : <https://www.facebook.com/lionsbreakeyville.ca/>.

Plusieurs citoyens nous ont contactés afin de connaître la procédure pour effectuer leur habituel don du temps des fêtes alors voici les possibilités qui s'offrent à vous particulièrement cette année.

Le Service d'entraide de Breakeyville, au nom de ses usagers et de ses bénévoles, vous remercie pour votre belle humanité et ce geste du cœur et vous invite à consulter son site web au [www.sebreakeyville.ca](http://www.sebreakeyville.ca) ou à suivre sa page Facebook (<https://www.facebook.com/servicedentraidedebreakeyville/>) pour tout savoir sur les activités et les services offerts tout au long de l'année.

*Au nom de tous les usagers, MERCI!*

## Les options pour faire vos dons de DENRÉES NON PÉRISSABLES

1. Service d'entraide de Breakeyville, **le dimanche 6 décembre 2020 de 9 h 30 à 14 h 00**. Porte principale. Vos dons doivent être mis dans des sacs ou des boîtes qui se transportent facilement.
2. Friperie le P'tit Marché durant les heures d'ouverture. Des boîtes seront disposées pour accueillir vos dons de denrées dans la salle d'attente près des bureaux.

(voir au verso)

- Les options pour faire vos dons EN ARGENT (\$)
- virement Interac
- chèque par la poste

### Don par virement Interac

Montant \_\_\_\_\_ \$

#### Procédures pour le transfert électronique (virement Interac) pour un don au Service d'entraide de Breakeyville.

Pour transférer de l'argent au moyen du service de virement Interac, vous devez avoir accès aux services bancaires en ligne ou mobiles de votre institution financière.

1. Dans le menu virement ou paiement de vos services bancaire en ligne, vous choisissez l'option virement Interac, vous entrez :
  - le nom du destinataire : **sebreakeyville**
  - l'adresse courriel : **secretariat@sebreakeyville.ca**
2. Ensuite, vous entrez une question de sécurité à laquelle le destinataire sera en mesure de répondre.
  - Veuillez entrer la question suivante : **guignolee**
  - La réponse sera un chiffre seulement : **2020**
  - Enfin, vous suivez les instructions pour envoyer l'ordre de virement.

**Pour les dons de 20 \$ ou plus, il est IMPORTANT DE :** nous envoyer vos **coordonnées (Prénom, Nom, Numéro de téléphone, Adresse, Ville, Province, Code postal)** par courriel, à **secretariat@sebreakeyville.ca** afin que nous puissions vous poster un reçu au mois de février.

(Découpez ici)

### Don par chèque

**Pour les dons de 20 \$ ou plus, il est IMPORTANT DE :** compléter le formulaire ci-dessous et de le retourner avec votre chèque afin que nous puissions vous poster un reçu au mois de février.

Retourner à : **Service d'entraide de Breakeyville**  
700, rue Davie-Anderson  
Lévis (Québec) G6Z 7N2

Montant du don : \_\_\_\_\_ \$

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_